

ANNEXES

ZAC Lyon Confluence première phase Programme des équipements publics Notice descriptive

A - EQUIPEMENTS PRIMAIRES D'INFRASTRUCTURE

1 CREATION D'UN BASSIN NAUTIQUE

Bassin de 2 ha et de 2,20 m de profondeur créé perpendiculairement à la Saône et composé de deux sous ensembles : une place nautique et une halte fluviale d'une capacité de 30 bateaux.

1.1 Bassin nautique de 20 000 m² et halte fluviale coté Saône. Le financement et la maîtrise d'ouvrage sont assurés par l'aménageur. L'ouvrage et l'assiette foncière de 19 000 m² acquise par l'aménageur est remis gratuitement à VNF.

1.2 Quais bas nord et sud de la halte fluviale. Le financement et la maîtrise d'ouvrage sont assurés par l'aménageur. Les ouvrages et l'assiette foncière de 1 025 m² acquise par l'aménageur sont remis gratuitement à VNF.

1.3 Passerelle en bord de Saône. Le financement et la maîtrise d'ouvrage sont assurés par l'aménageur. L'ouvrage est remis gratuitement à VNF.

1.4 Quais bas et quai d'honneur du bassin nautique. L'aménageur assure la maîtrise d'ouvrage. La Communauté urbaine rachète les ouvrages et l'assiette foncière de 4 878 m² acquise par l'aménageur.

1.5 Passerelles de franchissement à l'Est et intermédiaire. Le financement et la maîtrise d'ouvrage sont assurés par l'aménageur. La Communauté urbaine rachète l'ouvrage à l'aménageur.

2 REPRISE DES RESEAUX PRIMAIRES

2.1 Reprise des réseaux humides pour coupure créé par le bassin fluvial et remise à niveau des réseaux existants. Le financement et la maîtrise d'ouvrage sont assurés par la Communauté urbaine.

2.2 Reprise des réseaux secs pour coupure créé par le bassin fluvial. Le financement est assuré par l'aménageur et la maîtrise d'ouvrage par les concessionnaires des réseaux.

3 AMENAGEMENT DE LA PLACE DES ARCHIVES

3.1 Aménagement de la place des archives de 6 600 m² y compris réseaux humides. Le financement et la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble sont assurés par l'aménageur. La Communauté urbaine rachète l'ouvrage et 4 800 m² de foncier acquis par l'aménageur.

3.2 Le financement et la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public sont assurés par l'aménageur. Le réseau est remis gratuitement à la ville de Lyon.

4 CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUS LA PLACE DES ARCHIVES

Parking de 550 places dont 50 de courte durée. Le financement, la réalisation et l'exploitation sont assurés dans le cadre d'une délégation de service public confiée par la Communauté urbaine.

5 PROLONGEMENT DU COURS BAYARD

5.1 Prolongement du cours Bayard à l'Ouest du cours Charlemagne. Aménagement de la voirie et des réseaux humides réalisés par l'aménageur. Les ouvrages et l'assiette foncière acquise par l'aménageur (soit 10 350 m²) sont rachetés par la Communauté urbaine.

5.2 Le financement et la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public sont assurés par l'aménageur. Le réseau est remis gratuitement à la ville de Lyon.

5.3 Le financement des réseaux est assuré par l'aménageur, et la maîtrise d'ouvrage par EDF.

6 CONSTRUCTION D'OUVRAGES FERROVIAIRES DE FRANCHISSEMENT

Viaducs double voies réalisés par RFF et financés par la Communauté urbaine par convention financière.

6.1 Ouvrage franchissant le bassin nautique

6.2 Ouvrage franchissant la rue Casimir Perier

6.3 Ouvrage franchissant le cours Bayard

7 PROLONGEMENT DE LA LIGNE T1 DU TRAMWAY

Prolongement de la ligne 1 sur le cours Charlemagne avec terminus à Montrochet et prolongement provisoire jusqu'au parvis du musée des Confluences. Aménagement de l'espace public de façade à façade.

7.1 Plateforme et voirie aménagées par le SYTRAL

7.2 Aménagements qualitatifs de surface financés et réalisés par la Communauté urbaine.

B - EQUIPEMENTS PRIMAIRES DE SUPERSTRUCTURE

8 CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE RUE BICHAT

8 classes + 1 classe passerelle et salle polyvalente de 600 m².
Situé sur un terrain de 3 200 M² à acquérir par la ville de Lyon.

Le financement est assuré par la ville de Lyon ainsi que par le versement d'une participation de l'aménageur pour un montant estimé aux trois classes nécessitées par la ZAC, soit 700 K€HT.

La réalisation est assurée par la Communauté urbaine, ainsi que la gestion pendant 10 ans.

9 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE

Construction d'un gymnase sur un terrain de 2 000 m² apporté par l'opération à proximité du futur groupe scolaire rue Bichat.

Le financement et la maîtrise d'ouvrage sont assurés par la ville de Lyon.

10 DEPLACEMENT ET RECONSTRUCTION DE LA MJC

Pour réaliser la darse et les ouvrages ferroviaires, il est nécessaire de relocaliser la MJC existante sur une barge flottante de 900 m².

La MJC existante étant acquise par l'opération, le financement de sa reconstruction ainsi que de l'acquisition de la barge est à la charge de la ville de Lyon.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la ville de Lyon.

11 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE SPECTACLE DE LA MJC

Pour réaliser la darse et les ouvrages ferroviaires, il est nécessaire de relocaliser la salle de spectacle de la MJC dans la salle Basset du marché Gare.

La salle de spectacle existante étant acquise par l'opération, le financement de la nouvelle est pris en charge par la ville de Lyon.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la ville de Lyon.

C - EQUIPEMENTS SECONDAIRES D'INFRASTRUCTURE

12 AMENAGEMENT DU PARC DES BERGES ET DES ESPACES PUBLICS

14 ha d'espaces publics répartis de la façon suivante :

- Promenade en bord de Saône sur emprise du Domaine Public Fluvial (DPF)
- Espaces verts et parc partiellement clos le long de la Saône
- Espaces verts et aires de sports de proximité dans les « doigts » verts.

L'ensemble des espaces, des réseaux secs et humides, et des locaux techniques nécessaires aux services techniques gestionnaires sont financés et réalisés par l'aménageur.

Les espaces sont remis gratuitement aux services techniques gestionnaires de la Ville de Lyon et de la Communauté urbaine.

Le foncier acquis par l'aménageur (soit 112 310 m²) en plus du domaine public existant est remis gratuitement aux collectivités.

13 REALISATION DES VOIRIES INTERIEURES ET DES RESEAUX

13.1 Voiries financées et réalisées par l'aménageur. L'assiette foncière des voies acquise en totalité par l'aménageur (soit 48 748 m²) est remise gratuitement à la Communauté urbaine.

13.2 Réseaux humides financés et réalisés par l'aménageur. Il s sont remis gratuitement à la Communauté urbaine.

13.3 Réseaux HTA financés par l'aménageur et réalisés par EDF.

13.4 Eclairage public financé et réalisé par l'aménageur.

13.5 Locaux techniques nécessaires aux services techniques gestionnaires de la Ville de Lyon et de la Communauté urbaine.

14 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT PROVISOIRE DU TERRAIN DE FOOT

Relocalisé provisoirement à proximité du parc de bord de Saône sur une assiette foncière de 70x121m mis à disposition par une Convention d'Occupation Temporaire (COT) par l'aménageur en échange du terrain actuel. A terme, un terrain de 80x125 m en dehors de la ZAC sera mis à disposition par l'aménageur à la ville de Lyon pour l'aménagement définitif du terrain de foot.

14.1 L'aménagement du terrain en stabilisé et des vestiaires en préfabriqués sont financés et réalisés par l'aménageur.

14.2 La ville de Lyon finance et réalise la pelouse en synthétique.

15 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DU SKATE PARC

Relocalisation sur un terrain de 800 m² situé dans un « doigt vert », livré par l'aménageur en échange du terrain actuel.

15.1 Le terrain est livré par l'aménageur prêt à recevoir les équipements.

15.2 L'installation des équipements et de l'éclairage est financé et réalisé par la ville de Lyon.

16 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DE LA PISTE D'ATHLETISME

Relocalisation des 4 couloirs de 80 mètres sur un terrain de 800 m² livré par l'aménageur en échange du terrain actuel. Le financement et la réalisation sont assurés par l'aménageur.

D - EQUIPEMENTS SECONDAIRES DE SUPERSTRUCTURE

17 CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE RUE CASIMIR PERIER

8 classes + 1 classe passerelle et salle polyvalente de 600 m².

Situé sur un terrain de 4 200 m² apporté par l'aménageur.

17.1 Le clos couvert et l'aménagement intérieur sont financés par l'aménageur et réalisés par la Communauté urbaine.

17.2 Le mobilier est financé par la ville de Lyon.

La gestion est assurée pendant 10 ans par la Communauté urbaine.

18 CONSTRUCTION DE LOCAUX PETITE ENFANCE

Structure petite enfance multi accueil de 40 places et relais assistance maternelle.

L'ensemble dans 830 m2 de SHON et 150 m2 de terrain extérieur en rez-de-chaussée d'un immeuble localisé à proximité du groupe scolaire n°1.

18.1 Le clos couvert, fluides en attente et le terrain sont livrés par l'aménageur.

18.2 L'aménagement intérieur est financé et réalisé par la ville de Lyon.

19 DEPLACEMENT, RECONSTRUCTION PROVISOIRE ET DEFINITIVE DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Relocalisation temporaire de cette structure dans des préfabriqués de 100 m2 puis relocalisation définitive dans un local de 130 m2 de SHON dans le groupe scolaire n°1.

19.1 Les locaux provisoires en préfabriqués sont financés et réalisés par la ville de Lyon.

19.2 Le clos couvert des locaux définitifs sera inclus dans la construction du groupe scolaire rue Casimir Périer.

19.3 L'aménagement intérieur est financé par la ville de Lyon.

ZAC LYON CONFLUENCE PREMIERE PHASE - PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

A - EQUIPEMENTS PRIMAIRES D'INFRASTRUCTURE												
n°	Désignation de l'équipement	Caractéristique physique	Coût estimatif du foncier et financement KE HT		Coût estimatif de l'ouvrage et financement KE HT				COUT TOTAL KE HT	Maîtrise d'ouvrage	Date de livraison	Domainialité et gestion futures
			Bilan ZAC		Communauté urbaine		SYTRAL	Délégation Service Public				
			ZAC	Rachat CU	ZAC	Rachat CU						
1 CREATION D'UN BASSIN NAUTIQUE												
	1.1 Bassin nautique et halte fluviale	20 000 m2	4 009		8 930	6 070			19 009	Aménageur	2005-2007	VNF
	1.2 Quais bas de la halte fluviale	1 025 m2	216		212				428	Aménageur	2005-2007	VNF
	1.3 Passerelle en bord de Saône				457				457	Aménageur	2005-2007	VNF
	1.4 Quais bas et d'honneur du bassin nautique	4 878 m2		1 029		1 287			2 316	Aménageur	2005-2007	Communauté urbaine
	1.5 Passerelles Est et intermédiaire					1 982			1 982	Aménageur	2005-2007	Communauté urbaine
2 REPRISE DES RESEAUX PRIMAIRES												
	2.1 Reprise des réseaux humides EU, AEP, EP						5 020		5 020	Communauté urbaine	2004-2007	Communauté urbaine
	2.2 Reprise des réseaux HTA, HTB, gaz				2 343				2 343	EDF, RTE, GDF	2004-2006	EDF, RTE, GDF
3 AMENAGEMENT DE LA PLACE DES ARCHIVES												
	3.1 Aménagements de surface et réseaux humides	6 600 m2		1 013		2 120			3 133	Aménageur	2004-2007	Communauté urbaine
	3.2 Eclairage public				170				170	Aménageur	2004-2007	Ville de Lyon
4 CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUS LA PLACE DES ARCHIVES												
	550 places							12 000	12 000	CU Délégation service public	2006-2007	CU Délégation service public
5 PROLONGEMENT DU COURS BAYARD												
	5.1 Voirie et réseaux humides	11 550 m2		2 184		3 894			6 078	Aménageur	2004-2007	Communauté urbaine
	5.2 Eclairage public				285				285	Aménageur	2004-2007	VdL
	5.3 Réseaux HTA				256				256	EDF	2004-2007	EDF
6 CONSTRUCTION D'OUVRAGES FERROVIAIRES DE FRANCHISSEMENT												
	6.1 Portion rue Bichat / rue Montrochet				1 000		30 925		31 925	RFF	2004-2006	RFF
	6.2 Sur cours Bayard						3 811		3 811	RFF	2009-2010	RFF
7 PROLONGEMENT DE LA LIGNE T1 DU TRAMWAY												
	7.1 Plateforme						38 000		38 000	SYTRAL	2004-2005	SLTC
	7.2 Aménagements qualitatifs				2 000				2 000	Communauté urbaine	2004-2005	Communauté urbaine

ZAC LYON CONFLUENCE PREMIERE PHASE - PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

B - EQUIPEMENTS PRIMAIRES DE SUPERSTRUCTURE											
n°	Désignation de l'équipement	SHON m2	Surface du foncier m2	Coût estimatif du foncier et financement K€ HT		Coût estimatif de l'ouvrage et financement K€ HT		COUT TOTAL K€ HT	Maîtrise d'ouvrage	Date de livraison	Domanialité et gestion futures
				ZAC	Ville de Lyon	ZAC	Ville de Lyon				
8	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE RUE BICHAT										
		2 810	3 200		1 950	700	3 430	6 080	Communauté urbaine	2010-2012	Communauté urbaine
9	CONSTRUCTION D'UN GYMNASE										
			2 000	1 220			2 300	3 520	Ville de Lyon	2010-2012	Ville de Lyon
10	DEPLACEMENT ET RECONSTRUCTION DE LA MJC										
		900			sur barge		2 300	2 300	Ville de Lyon	2004	Ville de Lyon
11	DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE SPECTACLE DE LA MJC										
		300			location		450	450	Ville de Lyon	2004	Ville de Lyon

février-04

ZAC LYON CONFLUENCE PREMIERE PHASE - PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

C - EQUIPEMENTS SECONDAIRES D'INFRASTRUCTURE										
n°	Désignation de l'équipement	Caractéristique physique	Coût estimatif du foncier et financement K€ HT		Coût estimatif de l'ouvrage et financement K€ HT		COUT TOTAL K€ HT	Maîtrise d'ouvrage	Date de livraison	Domanialité et gestion futures
			ZAC	Ville de Lyon	ZAC	Ville de Lyon				
12 AMENAGEMENT DU PARC DES BERGES ET DES ESPACES PUBLICS										
	12.1 Espaces publics	142 310 m2	23 697		17 226		40 923	Aménageur	2006-2015	Ville et Communauté
	12.2 Eclairage public				1 297		1 297	Aménageur	2006-2015	Ville de Lyon
13 REALISATION DES VOIRIES INTERIEURES ET DES RESEAUX										
	13.1 Voies et réseaux	48 748 m2	10 286		10 138		20 424	Aménageur	2006-2015	Communauté urbaine
	13.2 Réseaux humides				2 694		2 694	Aménageur	2006-2015	Communauté urbaine
	13.3 Réseaux HTA				356		356	EDF	2006-2015	EDF
	13.4 Eclairage public				871		871	Aménageur	2006-2015	Ville de Lyon
14 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT PROVISOIRE DU TERRAIN DE FOOT										
	14.1 Terrain et vestiaires	8 500 m2	échange de terrain avec VdL		1 115		1 115	Aménageur	2004-2005	Ville de Lyon
	14.2 Pelouse synthétique					200	200	Ville de Lyon	2004-2005	Ville de Lyon
15 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DU SKATE PARC										
	15.1 Préparation du terrain	800 m2	échange de terrain avec VdL		92		92	Aménageur	2008	Ville et Communauté
	15.2 Equipements					100	100	Ville de Lyon	2008	Ville de Lyon
16 DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DE LA PISTE D'ATHLETISME										
		800 m2	échange de terrain avec VdL		75		75	Aménageur	2008	Ville de Lyon

ZAC LYON CONFLUENCE PREMIERE PHASE - PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

D - EQUIPEMENTS SECONDAIRES DE SUPERSTRUCTURE											
n°	Désignation de l'équipement	SHON m2	Surface du foncier m2	Coût estimatif du foncier et financement K€ HT		Coût estimatif de l'ouvrage et financement K€ HT		COUT TOTAL K€ HT	Maîtrise d'ouvrage	Date de livraison	Domianialité et gestion futures
				ZAC	Ville de Lyon	ZAC	Ville de Lyon				
17 CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE RUE CASIMIR PERIER											
	17.1 Clos couvert et aménagements	2 870	4 200	2 560		4 100		6 660	Communauté urbaine	2007-2008	Communauté urbaine
	17.2 Mobilier						170	170	Ville de Lyon	2007-2008	Communauté urbaine
18 CONSTRUCTION DE LOCAUX PETITE ENFANCE											
	18.1 Clos couvert	830		220		705		925	Aménageur	2008	Ville de Lyon
	18.2 Aménagement intérieur						380	380	Ville de Lyon	2008	Ville de Lyon
19 DEPLACEMENT, RECONSTRUCTION PROVISOIRE ET DEFINITIVE DU CLSH											
	19.1 Locaux provisoires préfabriqués	100					120	120	Ville de Lyon	2004-2008	Ville de Lyon
	19.1 Clos couvert des locaux définitifs	130			dans le GS rue Périer	130		130	Communauté urbaine	2007-2008	Ville de Lyon
	19.3 Aménagement intérieur						70	70	Ville de Lyon	2007-2008	Ville de Lyon

février-04